

COMITE OVINS

Réforme du dispositif de cotations des Ovins de boucherie

Mardi 25 juin 2013

FranceAgriMer



Conclusions du Groupe de travail du 10 juin 2013

⇒ Groupe de travail suite à la mise en place du nouveau dispositif de cotations des ovins de boucherie le 15 janvier 2013

⇒ Position interprofessionnelle attendue par rapport aux propositions du groupe de travail sur les points suivants :

- Achats en lots :
 - Ouvrir dans un 1^{er} temps 2 méthodes (méthode sans facteur et méthode avec facteur).
 - Dans un 2^e temps, évoluer vers la méthode avec facteur dans le cas de lot non scindé sur plusieurs semaines d'abattage (la méthode sans facteur pourrait être ouverte aux cas de lot scindés sur plusieurs semaines d'abattage).
- Introduction d'une cotation pour les brebis de conformation U

Conclusions du Groupe de travail du 10 juin 2013

⇒ Position interprofessionnelle attendue par rapport aux propositions du groupe de travail sur les points suivants :

- Transformation de la classe d'âge Agneaux « - de 16kg » en « 13 à 16kg »
- Abaisser à 100 brebis le seuil pour pouvoir établir une cotation
- Ajout dans la circulaire que l'opérateur peut utiliser pour une semaine donnée plusieurs grilles commerciales
pour l'individualisation des prix dans le cas d'achat en lot lorsque les niveaux de prix à l'achat diffèrent (par exemple : grille pour les animaux type laitier, grille pour les animaux type allaitant) .

Merci pour votre attention